

APPEL À CANDIDATURES

L'Administration communale de Bernissart constitue une réserve de recrutement d'ouvriers qualifiés D1 : maçons, carreleurs, plafonneurs.

Conditions

Pour être admis à postuler, les candidats doivent être en possession d'un diplôme au moins égal au certificat de fin d'étude techniques secondaires inférieures (E.T.S.I.) ou des cours techniques secondaires inférieurs (C.T.S.I.).

Les formations professionnelles données par un centre de formation permanente des classes moyennes, par le Forem ou par un centre de formation professionnelle pour handicapés subsidié par le Fonds communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées sont considérées comme équivalentes, à condition qu'elles soient directement liées au poste à pourvoir et après avis de la commission d'examen des diplômes constituée par l'Administration communale.

Les candidats devront réussir un examen d'aptitude dont le programme est axé sur le niveau de l'enseignement technique secondaire inférieur ou professionnel et qui se rapporte à la fois à la formation générale et aux connaissances professionnelles propres aux fonctions à remplir. En outre, les candidats doivent être porteurs du permis de conduire catégorie B.

Les candidats devront satisfaire l'épreuve pratique :

Maçon

Confection d'une tête de mur en briques ordinaires ou maçonnerie mixte avec créneau, amorce d'un mur de refend et d'une battée de fenêtre, pose d'un linteau préfabriqué. Connaissance des divers appareillages. Avantages des uns et des autres. Raison d'être des créneaux, pose des crochets.

Carreleur

Établissement d'une aire à carreler, carrelage d'un coin, pose de plinthes et confection des joints.

Plafonneur

Préparation d'un vieux mur en vue du plafonnage, plafonnage d'une aire et confection d'une arête. Pose de plaques et enduits de ces plaques.

Métré et connaissance des matériaux à mettre en oeuvre

Composition des mortiers et emploi des sables. Lecture d'un plan. Entretien des outils.

Le temps intervient dans ces épreuves.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service des ressources humaines : Antonia BALSAMO, 069/81.10.16 ou antonia.balsamo@bernissart.be

Les candidatures (lettre de motivation et CV), accompagnées d'une copie du diplôme et d'un extrait de casier judiciaire récent, doivent être adressées par envoi recommandé au plus tard le 23 septembre 2022 à Monsieur le Bourgmestre, Plac de Bernissart, 1 – 7320 Bernissart ou par mail à grh@bernissart.be

Bernissart, le 12 aout 2022

La Directrice générale,


Véronique BILOUET

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,


Roger VANDERSTRAETEN